

Cadre réservé à l'académie

QUI ?

Ce cas d'usage est à destination du :

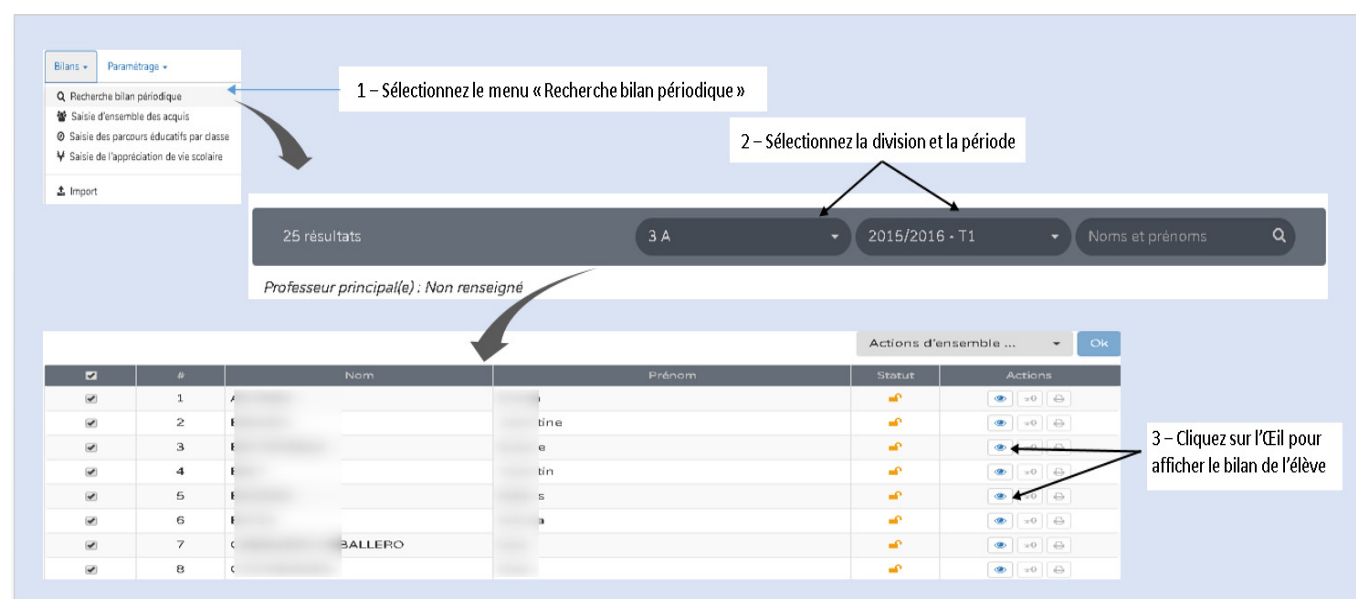
- Chef d'établissement

QUOI ?

L'écran de saisie individuelle des données du bilan a été optimisé afin de permettre une meilleure visibilité au chef d'établissement et aux enseignants. En fonction du mode de paramétrage, il peut consulter et/ou finaliser (modifier/compléter au besoin) les informations des bilans périodiques des élèves durant le conseil de classe. L'accès est possible depuis le menu Bilans /Recherche bilan.

COMMENT ?

Depuis le menu Bilans / Saisie individuelle et recherche de bilans, le chef d'établissement accède au bilan périodique élève par élève.



1 – Sélectionnez le menu « Recherche bilan périodique »

2 – Sélectionnez la division et la période

3 – Cliquez sur l'Œil pour afficher le bilan de l'élève

	#	Nom	Prénom	Statut	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	1	A			=0
<input checked="" type="checkbox"/>	2	E	tine		=0
<input checked="" type="checkbox"/>	3	E	e		=0
<input checked="" type="checkbox"/>	4	E	tin		=0
<input checked="" type="checkbox"/>	5	E	s		=0
<input checked="" type="checkbox"/>	6	E	a		=0
<input checked="" type="checkbox"/>	7	C	BALLERO		=0
<input checked="" type="checkbox"/>	8	C			=0

Une fois le bilan de l'élève affiché, il peut le basculer en mode plein écran, pour une meilleure visibilité.

Attention : Cette barre disparaît au bout de quelques secondes.

1 – Cliquez sur la croix pour passer en plein écran

2 – Cliquez sur ce bouton pour revenir en mode normal

3 – Vous êtes sur le recto du bilan (Onglet Acquis scolaires).

- Cliquez sur le 2ème onglet pour consulter/modifier la partie Parcours et accompagnement (verso du bilan)
- Cliquez sur le 3ème onglet pour consulter/modifier l'appréciation générale et vie scolaire
- Cliquez sur le 4ème onglet pour consulter/modifier le(s) EPI s'il en existe
- Cliquez sur le 5ème onglet pour consulter/modifier l'accompagnement personnalisé

A savoir que depuis chaque onglet l'utilisateur peut naviguer entre les bilans grâce à ces boutons

- : permet d'éditer le bilan
- : permet de sauvegarder la saisie
- : permet d'annuler la saisie

Questions / Réponses

Quel est l'intérêt du plein écran et quand est ce qu'il est utilisé ?

- L'intérêt du plein écran est de permettre au chef d'établissement en présence du corps enseignant de finaliser durant le conseil de classe les bilans périodiques dans les meilleures conditions. Il peut vérifier, saisir, modifier au besoin toutes les informations du bilan en projection plein écran.